



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 6 AVRIL 2023**

Compte-rendu affiché le : 13 avril 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Marie BRUNET

**Membres présents** : 36

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

**Membres ayant donné pouvoir** : 7

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI  
Mme Sonia GRANDSERRE pouvoir à Mme Valérie BOULARD  
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI  
M. Rémi COURT pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN  
Madame Stéphanie VELLA pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH

**Délibération n°20230406DEL1**

**COMMUNICATION**

**Rendu compte des décisions prises en application de la délibération du Conseil Municipal n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020**

**RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code des Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en vertu de la délégation accordée au Maire :

## **1 - ATTRIBUTION/RÉSILIATION DE MARCHÉ :**

**20230116DEC010** : Résiliation marché n° 2021-367 – Mission de Maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de l'école Louise Michel

Titulaire : Groupement Tabula Rasa/Nepsen/SF Fournier/Genim

Indemnités de résiliation : 927,00 €

**20230206DEC020** : contrat de maintenance pour le logiciel métier Technocarte de la DAE

Titulaire : TECHNOCARTE-13270 FOS SUR MER

Objet : renouvellement du contrat de maintenance de l'ensemble des licences applicatives des logiciels métiers et du portail famille de la Direction de l'Action Educative

Coût annuel de la maintenance : 8 368,88 € HT

Durée : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 5 ans jusqu'au 31 décembre 2027

**20230206DEC021** : hébergement sécurisé du Kiosque Famille

Titulaire : TECHNOCARTE-13270 FOS SUR MER

Objet : contrat d'hébergement sécurisé n° H220901 du Kiosque Famille

Coût annuel d'hébergement sécurisé : 2 906,30 € HT

Durée : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 5 ans jusqu'au 31 décembre 2027

**20230130DEC022** : Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une crèche de 24 berceaux site Elise Deroche

Titulaire : Groupement Tabula Rasa/Studis Ingénierie/Structures Bâtiment/SF Fournier – 69003 LYON

Montant : 89 870,00 € H. T.

## **2 - SIGNATURES D'AVENANTS AU MARCHÉ :**

**20221215DEC153** : avenant n° 2 marché n° 2018-33 – services d'assurances pour la commune et le CCAS

Titulaire : GROUPAMA RAA – 69009 LYON

Lot n° 4 : Flotte automobile et auto-mission

Objet : Modification de clause butoir et modification du montant des franchises

**20230119DEC011** : Avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 2022-509 relatif aux travaux d'éclairage public- voies résidentielles réparties sur les 6 conseils de quartiers

Titulaire : BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES – 69740 GENAS

Objet : Ajout de 2 nouvelles références au Bordereau des Prix Unitaires

**20230119DEC012** : Avenant n° 1 au marché n° 2022-487 relatif à l'aménagement du Square de la Pagère

Titulaire : CHAZAL SAS – 69800 SAINT-PRIEST

Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires et suppression de prestations

Montant avenant : + 641,78 € HT

**20230119DEC013** : Avenant n° 1 au marché n° 2022-463 – maîtrise d'œuvre pour la construction de locaux à vocation médicale et paramédicale, rue Louis Pergaud

Titulaire : Groupement TABULA RASA/GENIM/SF FOURNIER re  
TABULA RASA GROUP – 69003 Lyon  
Forfait définitif de rémunération : 73 192,33 € HT

**20230130DEC014** : Avenant n° 9 à l'accord-cadre n° 2020-169 relatif à la fourniture de produits et matériels d'entretien – ouate

Titulaire : FCH – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Lot n° 1 : Produits et matériels d'entretien

Objet : Modification de références et des prix du Bordereau des Prix Unitaires

**20230130DEC015** : Avenant n° 8 à l'accord-cadre n° 2020-171 relatif à la fourniture de produits et matériels d'entretien – ouate

Titulaire : PAREDES CSE LYON – 69740 GENAS

Lot n° 2 : Ouate

Objet : Modification d'une référence du Bordereau des Prix Unitaires

**20230130DEC017** : Installation de constructions modulaires préfabriquées

Titulaire : COUGNAUD – 85035 LA ROCHE SUR YON

Montant : maxi 1 800 000, 00 € H.T. pour la totalité du marché

Durée : 2 ans renouvelables 1 fois

Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**20230228DEC022** : Avenant n° 10 à l'accord-cadre n° 2020-169 relatif à la fourniture de produits et matériels d'entretien - ouate : lot n° 1 : produits et matériels d'entretien

Titulaire : FCH – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Lot n° 1 : Produits et matériels d'entretien

Objet : Ajout de 5 références au Bordereau des Prix Unitaires

**20230228DEC023** : Avenant n° 3 à l'accord-cadre n° 2021-355 relatif à l'impression et au façonnage du bulletin municipal et de ses suppléments

Titulaire : IMPRIMERIE DANIEL FAURITE – 01700 MIRIBEL

Objet : Modification provisoire du BPU jusqu'au 31/12/2023

**20230310DEC029** : Renouvellement contrat de maintenance du progiciel BL\_Résidents pour la gestion des 2 résidences pour personnes âgées

Titulaire : BERGER LEVRAULT – 31670 LABEGE

Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel BL\_Résidents pour la gestion des résidences des personnes âgées

Coût annuel de la maintenance : 971,94 € HT

Limite de validité : 31 décembre 2025

**20230310DEC030** : Renouvellement contrat 2023 infogérance du serveur Web-du site internet de la Ville et ses serveurs Nextcloud et festival-mission-possible

Titulaire : ECRITEL – 92110 CLICHY

Renouvellement du contrat d'hébergement pour la gestion de l'infogérance du site internet de la Ville et des serveurs NextCloud et festival-mission-possible, à compter du 01-03-2023

Coût mensuel de l'hébergement : 590,00 € HT

Soit pour un total de 10 mois : 5 900,00 € HT

Limite de validité : 31 décembre 2023, permettant de faire une consultation

**20230317DEC031** : Avenant n° 1 au contrat de service YPVE n° verbaux électroniques pour la PM

- Titulaire : YPOK – 01700 MIRIBEL
- Dénomination du contrat : Maintenance du matériel et logiciel YPVE : procès verbaux électroniques pour la Police Municipale
- Objet : Le présent avenant au contrat de service a pour objet de préciser l'indice de départ du contrat n° 29617

### **3-AUTRES DÉCISIONS ET CONVENTIONS :**

**20230112DEC007** : Renouvellement maintenance et assistance technique du système informatisé pour la gestion des Relais d'Assistants Maternelles RAM

Titulaire : AIGA – 69009 LYON

Coût annuel de la maintenance : 604,00 € HT

Durée : 1 an, renouvelable annuellement par tacite reconduction sans pouvoir dépasser une durée totale de 4 ans

Limite de validité : 31 décembre 2026

**20230112DEC008** : Renouvellement hébergement Annexe A du logiciel NOE RAM pour les Relais d'Assistants Maternelles

Titulaire : AIGA – 69009 LYON

Coût annuel de l'hébergement : 544,76 € HT

Limite de validité : 31 décembre 2026

**20230113DEC009** : Renouvellement maintenance et hébergement sécurisé d'un portail documentaire Web pour la Médiathèque et ses annexes

Titulaire : AFI Agence Française Informatique – 77185 LOGNES

Coût annuel de la maintenance : 5 045,02 € HT

Coût annuel de l'hébergement : 1 955,39 € HT

Limite de validité : 31 décembre 2025

**20230131DEC018** : Mise à disposition d'un logement de type 3 à Madame NOGALES Dalila

Lieu : 27 rue Guynemer – 69500 BRON

Objet : fixer le montant de l'indemnité d'occupation

Durée : du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023

Redevance/loyer : 255 euros

**20230202DEC019** : Mise à disposition d'un logement de type 3 à Madame Marine MIGNON

Lieu : 2 avenue des Sports – 69500 BRON

Objet : fixer le montant de l'indemnité d'occupation

Durée : du 25 janvier au 31 août 2023

Redevance/loyer : 536,25 euros

**20230301DEC024** : Renouvellement de l'adhésion à l'AMF 69-Année 2023

Association : Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon

Durée : 1 an

Cotisation : 9 073,95 €

**20230306DEC025** : Mise à disposition d'un logement de type 3 à Monsieur PIQUARD Fabien-Convention d'occupation temporaire

Lieu : 45 rue Roger Salengro  
Objet : fixer le montant de l'indemnité d'occupation  
Durée : du 1er janvier 2023 au 31 août 2023  
Redevance/loyer : 486,20 euros

**20230306DEC026** : Mise à disposition d'un logement de type 3 au RACING CLUB BRON DECINES NATATION-Convention d'occupation d'un logement à titre précaire et révocable

Lieu : 63 rue de la Paix  
Objet : fixer le montant de l'indemnité d'occupation  
Durée : du 1er septembre 2022 au 31 août 2023  
Redevance/loyer : 255 euros

**20230308DEC027** : Convention de mise à disposition temporaire entre la Ville et la Métropole de Lyon afin de mener un projet d'urbanisme transitoire dans le cadre du renouvellement urbain de Parilly nord

Durée : 3 ans  
Lieu : une partie des terrains cadastrés E 532, E 496 et E 1147

**20230308DEC028** : Convention d'occupation temporaire du domaine public pour une base de vie, entrepôt du matériel de chantier et pose de canalisations d'eau potable entre la Ville de Bron, la Régie Eau du Grand Lyon et la Métropole de Lyon

Durée : 12 ans  
Lieu : une partie des terrains cadastrés E 497, E 957 et E 1147 situées avenue Édouard Herriot

**20230317DEC032** : Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes du périscolaire  
L'article 3 de l'acte constitutif du 8 mars 1993 modifié, est remplacé par les dispositions suivantes à compter du 4 septembre 2023 :

ARTICLE 3 - La régie élargit son périmètre d'encaissement des recettes.

La régie encaisse les produits relatifs :

- à la garderie de la pause méridienne dans les différentes écoles de la commune,
- à la garderie du matin dans les différentes écoles de la commune,
- à l'accueil du soir dans les différentes écoles de la commune.

**20230317DEC033** : Modification de l'acte constitutif de la régie d'avances générale de la Ville de Bron

La décision du Maire n° 20201005DEC081 en date du 6 octobre 2020, les articles 4 et 5 sont complétés comme suit,

- à l'article 4, à la suite de la liste des dépenses est ajouté la dépense suivante : les abonnements.
- à l'article 5, à la suite de la liste des modes de règlement est ajouté le mode de règlement suivant : 4° : prélèvement.

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 069-216900290-20230406-20230406DEL1-DE



**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**